

# ÉLOGE POSTHUME



## Professeur Bernard Virat (1921-2003)

### Membre Émérite

**N**otre confrère Bernard Virat naquit à Paris, le 16 juillet 1921. Après une scolarité au Lycée Buffon, dans le xv<sup>e</sup> arrondissement et une année de propédeutique PCB, il intègre à l'école d'Alfort en 1939 et en sort en 1943 à 22 ans, alors que la France est occupée par les armées nazies. À sa sortie d'Alfort, il est d'emblée attiré par une carrière à l'Institut Pasteur, sans doute par admiration pour notre illustre confrère Gaston Ramon et ceci, d'autant plus que les familles Ramon et Virat étaient depuis longtemps liées par l'amitié. Gaston Ramon le parraine et le fait entrer comme boursier à l'annexe de Garches en 1943, dans le service de Monsieur Lemetayer. Dans cet énorme service, sa mission première est de participer à l'hyper-immunisation des chevaux producteurs de sérums thérapeutiques et de veiller, avec plusieurs collaborateurs, sur la santé d'un effectif de quelque 600 chevaux. À cette époque en effet l'Institut Pasteur était tout à la fois un Institut de recherche et de production et ceux qui eurent la chance de visiter l'annexe de Garches se souviennent sûrement de ces longues rangées de chevaux parfaitement entretenus. Dans les quelques moments de liberté que lui laisse cette très exigeante fonction de service, Bernard Virat trouve le temps de participer à différents travaux de recherche qui le conduisent à publier plusieurs notes dans le Bulletin de l'Académie Vétérinaire, les Comptes Rendus de la Société de Biologie ou les Annales de l'Institut Pasteur. Ces notes portent sur la production de sérum anti-aphteux et antitétanique ainsi que sur l'immunisation contre l'infection par le bacille de Preiz-Nocard. Tout ce travail est réalisé en collaboration avec Gaston Ramon, Louis Nicol et Olivier Girard, en collaboration aussi avec Jacqueline Virat, son épouse et camarade de promotion. En mai 1944, il soutient sa thèse sur un sujet de très grande importance dans le contexte de l'époque et dans celui de sa fonction : *Les substances adjuvantes et stimulantes de l'Immunité : Principes et Applications.*

La fin de la guerre arrive enfin. Elle coïncide avec le départ de Gaston Ramon, ce qui entraîne un changement dans la carrière de Bernard Virat. En effet, après un assez court service militaire effectué du 18 avril 1945 au 3 février 1946 à la Garde Républicaine de Paris, il rejoint l'Institut Pasteur à Paris et s'inscrit à ce qu'il était convenu d'appeler à l'époque le « Grand Cours de Microbiologie ». Il en est diplômé en 1947.

Il intègre alors les cadres scientifiques de l'Institut comme Assistant de 2<sup>e</sup> Classe dans le « Service des Vaccins Vétérinaires » qui deviendra un peu plus tard le « Service Vétérinaire ». Après plusieurs avancements au choix, il gravit les différents échelons de la hiérarchie scientifique de l'Institut Pasteur jusqu'au grade de Chef de Laboratoire hors classe dans le service de Microbiologie animale, dirigé alors par le Professeur Vallée (1966). Pendant ce séjour de presque vingt ans consacré à la microbiologie et aux maladies infectieuses des animaux, Bernard Virat a intensément participé à la mise au point de vaccins et à la sérothérapie contre plusieurs maladies animales, notamment le charbon bactérien, le rouget du porc et la myxomatose. Il a aussi contribué à l'amélioration des techniques de diagnostic de la brucellose, de la pasteurellose, de la toxoplasmose, de la listériose, et de bien d'autres infections encore. Cette contribution scientifique, dont l'impact a été très important pour la prophylaxie des maladies animales, a fait l'objet de 70 articles, co-signés avec Messieurs Staub, Jacotot et Vallée et publiés pour la plupart dans les Annales de l'Institut Pasteur.

Le 10 octobre 1966 un nouveau changement fondamental se produit dans la carrière de Bernard Virat, puisque ce jour-là, il accepte de devenir Sous-Directeur de l'Institut Pasteur, une fonction qu'il occupera de manière ininterrompue jusqu'à son départ à la retraite.

À cette époque, la Direction de l'Institut était assurée par le Docteur Pierre Mercier et l'Institut Pasteur allait mal. Les finances étaient dans une situation critique, l'organisation laissait à désirer et les structures de l'Institution n'étaient plus adaptées. On reprochait aux Pasteuriens, présentés comme de purs esprits, d'être de piètres industriels fonctionnant avec une structure artisanale. La comparaison avec l'Institut Mérieux, alors en pleine santé, était habituelle. Mais les Pasteuriens drapés dans leur dignité restaient sourds à ces arguments, fiers qu'ils étaient d'anoblir les bénéfices réalisés par la vente de sérums et vaccins qu'ils reversaient intégralement à la recherche. En fait, les Pasteuriens trouvaient très confortable d'avoir leur autonomie, autrement dit une gestion de leur programme de recherche grâce à un financement qui ne dépendait pas du gouvernement de la France. L'Institut, il faut aussi le reconnaître, n'était plus très moderne, les infrastructures avaient été assez mal entretenues, les équipes de recherche, souvent vieillissantes, étaient de qualité inégale et l'Institution ressemblait un peu à un village suisse où l'on co-habitait, mais interagissait assez peu. Bernard Virat fit une analyse assez pertinente de cette situation dans une interview publiée dans un journal professionnel de l'époque. L'État français était sensible à la dégradation de la situation de l'Institut Pasteur et acceptait le principe de subventionner la recherche mais ne souhaitait pas subventionner la production puisqu'il s'agissait d'une fondation à but non lucratif. Le conseil d'Administration approuva alors, en février 1967, de nouveaux statuts pour l'Institut Pasteur qui aurait désormais deux directions séparées, l'une pour l'établissement de recherche et d'enseignement, l'autre pour la production. Bernard Virat, naturellement, a largement contribué à l'élaboration de ces nouveaux statuts.

Puis il y eut mai 1968 et les troubles sociaux dont chacun se souvient. Par sa fonction de responsable du Personnel scientifique, Bernard Virat se trouva aux premières loges dans les discussions et autres négociations qui faisaient le quotidien. L'histoire a même retenu l'entretien qu'il eut avec Georges Séguy, le secrétaire général du syndicat CGT à cette époque. Bernard Virat, dans ces circonstances pour lesquelles il n'était pas spécialement préparé, s'est révélé un interlocuteur très responsable et chacun a salué sa rigueur et sa loyauté. Il était aussi un interlocuteur très compétent car, à vrai dire, peu de gens à cette époque connaissaient l'Institut aussi bien que lui.

En 1970, la situation financière s'étant encore dégradée, le Conseil d'Administration mit un terme au mandat de Pierre Mercier et Jacques Monod prit alors la Direction de l'Institut Pasteur. Il confirma Bernard Virat dans ses fonctions de Sous-Directeur associé à Élie Wollman qui s'occupait pour sa part de la Direction scientifique proprement dite.

La nouvelle équipe de Direction, sans doute parce qu'elle était très soudée, mais sûrement aussi parce qu'elle était très motivée, entreprit alors une série de transformations qui débouchèrent sur une véritable renaissance ! On recommença à bâtir, à recruter, à lancer de nouveaux projets. La confiance était revenue. Dans ce contexte, Bernard Virat, qui avait tout à la fois une grande admiration et une grande amitié pour Jacques Monod, a joué un rôle extrêmement important en participant à des réformes importantes des différentes instances de l'Institut Pasteur ou en étant le promoteur. C'est sans doute en reconnaissance de ses mérites qu'il fut nommé au grade de Professeur le 1<sup>er</sup> janvier 1972 et reçut les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur des mains mêmes de Jacques Monod en avril 1973, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Louis Pasteur.

Après la mort prématurée de Jacques Monod, en 1976, Bernard Virat continua d'être l'un des Sous-Directeurs de l'Institut Pasteur et proposa encore plusieurs réformes du fonctionnement des instances statutaires jusqu'en juin 1981 où il demanda à François Gros de partir en pré-retraite, après 15 ans passés à la Sous-Direction. Pour résumer ce qu'il fut dans cette fonction, je n'ai rien trouvé de mieux que de citer quelques paroles de François Gros, extraites d'une lettre datée du 13 février 1981 et acceptant la demande de Bernard Virat. Il disait en substance « je comprends votre demande, mais je la regrette » ..... « pour notre Maison d'abord où votre droiture, votre autorité, votre humanité sont unanimement appréciées. Ce sont ces qualités qui vous ont valu l'estime de tous ». Je la regrette aussi sur « le plan personnel car, s'il nous est arrivé d'être en désaccord, je savais pouvoir compter sur votre entière loyauté ». Je crois qu'il n'y a rien à ajouter.

Une fois à la retraite Bernard Virat a poursuivi sa vie d'homme actif partageant son temps entre chasse, pêche, bridge, lecture et autres activités intellectuelles. Offrant aussi du temps au conseil municipal de Saint-Gilles Croix de Vie, ce qu'il n'avait pas pu faire en février 1965, dans le quinzisième arrondissement parce que la Direction de l'Institut Pasteur de l'époque l'en avait empêché. Finalement, après avoir sans doute beaucoup lutté, la maladie a eu le dernier mot et Bernard Virat s'est éteint le 16 février 2003.

Bernard Virat faisait partie de nombreuses sociétés savantes : il était membre émérite de l'Académie Vétérinaire de France où il avait été élu en 1967, il était membre de la Société Française de Microbiologie, de la Société vétérinaire pratique et de l'Association mondiale des vétérinaires microbiologistes, immunologistes et spécialistes des maladies infectieuses. Comme je vous l'ai dit, il était Chevalier de la Légion d'Honneur, il était aussi Chevalier du Mérite Agricole et du Mérite militaire.

J'ai eu l'honneur de connaître Bernard Virat, puisque c'est dans son bureau que j'ai pris connaissance du contrat qui me lie encore aujourd'hui à l'Institut Pasteur. Je garde de lui le souvenir d'un homme pour lequel le respect de l'engagement avait un sens. Avec lui on ne revenait pas sur une parole donnée. Je considère que l'Institut Pasteur lui doit d'avoir accompagné une profonde mutation, une mutation qui a permis sa survie et qui permettra, je l'espère, d'assurer sa prospérité.

Au nom de l'Académie vétérinaire, j'adresse mes respectueuses condoléances à Philippe Virat son fils, qui représente ici toute sa Famille et notamment sa mère Madame Jacqueline Virat, notre consœur, spécialiste reconnue de Virologie équine, son frère, Michel, Vétérinaire également et sa sœur Marie-Christine, épouse de vétérinaire. Je souhaite aussi adresser un témoignage d'amitié particulier à Mademoiselle Annette Labastire, fidèle collaboratrice de Bernard Virat avec laquelle j'ai eu l'honneur de travailler pendant trois ans. Qu'ils sachent tous que l'Académie vétérinaire s'est honorée en ayant Bernard Virat parmi ses membres.

Par Jean-Louis GUENET  
(Discours prononcé lors de la Séance du 22 janvier 2004)